



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte nationale d'identité et passeport

Question écrite n° 112519

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer, sur les documents d'identité officiels. En effet, depuis plusieurs années, différents documents officiels, comme les passeports diplomatiques ou les passeports individuels, contiennent des représentations géographiques de l'hexagone avec parfois la Corse, mais sans mention de la France de l'outre-mer. Cet oubli, qui a malheureusement été répété plusieurs fois, ne semble pas avoir été réparé sur plusieurs types de documents. Il s'avérerait donc judicieux qu'un bilan puisse être établi sur l'ensemble de ces documents d'identité officiels afin que cet oubli puisse être repéré et corrigé. Ce bilan permettrait aussi d'éviter toute relance de polémiques où l'absence de la mention outre-mer est considérée comme voulue. Il lui demande donc son avis sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112519

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6804

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)